

CLÉA : CERTIFICATION DU SOCLE DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Valider les compétences du référentiel
interprofessionnel CLÉA

- Certifier l'ensemble des connaissances et compétences professionnelles du référentiel, qu'un individu, quel que soit son métier ou son secteur, doit maîtriser afin de favoriser son employabilité et son accès à la formation professionnelle
- Établir un plan d'action afin d'acquérir les connaissances et les compétences non acquises lors de l'évaluation préalable

ÉLÉMENTS DE CONTENU

Communiquer en français

Utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique

Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique

Travailler en équipe

Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel

Apprendre à apprendre tout au long de la vie

Maîtriser les gestes et postures, respecter les règles d'hygiène, de sécurité et environnementales

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Les méthodes actives sont privilégiées et les situations pédagogiques diversifiées : atelier collectif, atelier individualisé, projet fédérateur et ressources numériques



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 240 euros par jour et par apprenant.



UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr